

Monsieur le Président,

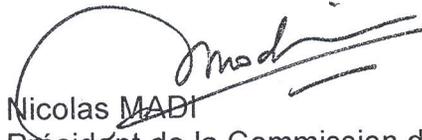
Je vous informe que l'Ordre des Experts-Comptables région Paris Ile-de-France a pris acte de la décision de la Commission nationale d'inscription du 19 juin 2012 qui a admis l'association de gestion et de comptabilité OCEVIA dont le siège social est situé 3 rue Lespagnol – 75020 PARIS à exercer l'activité d'expertise comptable.

En conséquence, l'AGC OCEVIA est inscrite à la suite du Tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France, **sous le N° 14 01311600, à compter du 1^{er} juillet 2012.**

Je vous précise que cette inscription au Tableau implique de votre association de gestion et de comptabilité ainsi que des salariés dont elle est responsable, le respect de l'ensemble des règles déontologiques et professionnelles applicables à la profession d'expert-comptable.

Souhaitant qu'une collaboration fructueuse et des relations de confiance puissent s'instaurer entre votre association et l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France et restant à votre disposition pour toutes précisions qui pourraient vous être utiles dans le cadre de votre exercice professionnel,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Nicolas MADI
Président de la Commission du Tableau